P 2056	ID 5380

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Giovanni TINELLI

Luxembourg, le 25 octobre 2021

Objet : Votre demande de pétition publique 2056 – Abolition du Covid Check, pour l'accès aux lieux tels que les hôpitaux, restaurants et lieux de loisirs.

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 20 octobre 2021, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

En effet, votre demande de pétition publique est similaire à la pétition publique 2044 - Pétition contre l'obligation de présenter le Covid Check dans les institutions publiques (les hôpitaux, les écoles, etc.) et les entreprises privées, déposée le 08.10.2021. Partant, votre demande est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, alinéa 2, du Règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés